



Épinal, le mercredi 9 septembre 2026.

Harcèlement d'ambiance.

La **CGT Pénitentiaire** s'interroge et s'inquiète.

Depuis quelque temps, force est de constater une nette dégradation du climat de travail, devenu **particulièrement délétère**.

Une mauvaise ambiance s'est progressivement installée, générée par des tensions constantes et alimentée par des pratiques syndicales parfois peu vertueuses.

Les attaques personnelles et les règlements de comptes font-ils réellement partie des missions d'une organisation syndicale ?

Le but de la **CGT Pénitentiaire** n'est aucunement de faire la leçon à quiconque, mais bien d'alerter sur les **importants risques psychosociaux** que de tels agissements peuvent engendrer.

La période préélectorale, durant laquelle certaines organisations syndicales cherchent à fédérer à tout prix, n'excuse pas tout. La violence et la nature des attaques que nous avons tous pu lire dans certains tracts intersyndicaux diffusés cette année témoignent parfois d'**un manque de respect, de mépris et de malveillance**.

Oui, la **CGT Pénitentiaire** est choquée par ces dérives et appelle ses homologues à se ressaisir et à mettre un terme à toute volonté ou pratique susceptible de nuire à autrui.

Car rappelons-le :

Le rôle d'un syndicat est d'obtenir de meilleures conditions de travail, de protéger et d'accompagner les personnels tant individuellement que collectivement.

Une organisation syndicale se doit également d'être constructive et force de proposition, dans l'intérêt général des personnels qu'elle représente.

Section Locale **CGT Pénitentiaire**
Maison d'Arrêt d'Epinal